

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE CHAUFFAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX CONTRAT DE TYPE P2 + P3 avec intéressement
Référence	19SJ23
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRB06
Lieu principal de prestation	Centre Aquatique des Corbolottes, rue Charles de Gaulle 45140 Saint Jean de la Ruelle
Durée	60 mois
DESCRIPTION	<p>Le présent marché a pour objet l'exploitation des installations techniques équipant le Centre Aquatique des Corbolottes, y compris celles de la salle Armand Theuriot et des locaux annexes (centre médico-sportif et locaux associatifs à l'étage), le tout se situant rue Charles de Gaulle à Saint Jean de la Ruelle (45140).</p> <p>Le présent marché sera de type P2 + P3 avec intéressement.</p> <p>Nomenclature CPV : 50700000-2 : Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments.</p> <p>Cette consultation fait suite à une procédure déclarée infructueuse</p>
Code CPV principal	50700000 - Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont acceptées
Options	Non
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	
Autres	Conditions particulières d'exécution : Non

conditions

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour

laquelle il se porte candidat.

Le candidat fournira également tout document permettant de juger de ses aptitudes à exploiter des installations complexes de chauffage, de traitement d'air et de traitement des eaux de piscine. Ce dossier sera constitué de références, dont au moins une relative à des prestations de même type effectuées dans un centre aquatique, et d'attestations de qualifications professionnelles dans les domaines précités. L'objectif est de permettre à la ville de s'assurer que le candidat dispose des compétences nécessaires à la réalisation de la mission. Compte tenu de la spécificité de cette dernière et de la nécessité de continuité de service public liée à l'utilisation de cet équipement, l'absence de production de ces références spécifiques pourra conduire au rejet de la candidature.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre 40 % : Prix
Renseignements	Correspondre avec l'Acheteur
Documents	<ul style="list-style-type: none">• Règlement de consultation• Dossier de Consultation des Entreprises
Offres	Remise des offres le 03/09/19 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 03/09/19 à 14h00
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats doivent présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Seules les variantes techniques sont autorisées à condition qu'elles répondent au minimum aux prescriptions techniques du CCTP et peuvent être proposées dans les cas suivants :

Partie P2 du contrat : des variantes peuvent être proposée dans le cadre des opérations de télésurveillance des locaux, de contrôles internes à la société qui permettrait une plus grande fiabilité en termes de fonctionnement des installations, de réduction des pollutions générées par la combustion de gaz naturel ou de sécurité dans l'hygiène générale des locaux ou des eaux de baignade.

Partie P3 : des variantes peuvent être proposées afin d'optimiser le

programme de renouvellement des matériels.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

Financement : sur les crédits ouverts au budget principal de la ville

Modalités de paiement : par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture

Les prestations seront exécutées à compter de la notification du marché valant ordre de service jusqu'au 30 septembre 2024.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats. Toutefois elle demeure fortement recommandée pour permettre aux candidats de proposer une offre en adéquation avec le besoin de la collectivité.

Toutes les informations relatives à cette visite sont disponibles auprès du Pôle Patrimoine Bâti: Cf règlement de consultation

Marché
périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Ville de Saint Jean de la Ruelle

Pôle Accueil et Affaires Juridiques

71 rue Charles Beauhaire

BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

paul.guegan@direccte.gouv.fr

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16
greffe.ta-orleans@juradm.fr
<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 12/07/19 à la publication